



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 257 Mars 2008 Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

ICI COMME LA-BAS...

UNE LUTTE IDENTIQUE...



L'enjeu mondial de notre engagement dans la lutte contre la grande pauvreté nous a été rappelé par Régis, militant du Zimbabwe.

La solidarité de la résistance des travailleurs pauvres apparaît encore plus indiscutable quand on apprend que le salaire d'enseignant peut descendre jusqu'à 8 euros par mois dans ce pays d'Afrique.

Jusqu'où peut aller la misère avant que l'indignation ne réveille un peu d'humanité. Il semble bien qu'il n'y ait, une fois de plus, pas de limite.

Il nous revient d'investir un maximum dans ce chantier ; notre lutte quotidienne nous en rappelle l'urgence.

L'équipe d'Andenne

EDITORIAL

N° 257

SOMMAIRE



**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 257
Mars 2008

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2/3**
 - Une réalité différente
- **Ciney-Marche** **4**
 - Se rassembler
- **Namur** **5**
 - Question de budget
- **Nos droits** **6**
 - " Les paroles s'envolent...
les écrits restent"
- **La page des enfants** **7**
 - Une BDR tout en vert !
- **Ça se passe** **8**
- **Petites nouvelles** **8**

ANDENNE

UNE RÉALITÉ DIFFÉRENTE

Lors d'une permanence, nous avons

RENCONTRE DE DEUX ASSOCIATIONS...

Régis est membre du CADEC¹, qui organise des formations en agriculture biologique, apiculture, hygiène et élevage dans les villages du Nord du pays.

Ils encouragent la création de petits jardins biologiques pour permettre l'autonomie de subsistance et quelques surplus à vendre. Dans ce pays, 70 % de la population dépend de l'agriculture.

Ces formations sont un moyen que les habitants se sont donnés pour lutter ensemble contre l'extrême pauvreté.

C'est apprendre à se servir des ressources qui existent autour d'eux.

Cet échange a été proposé à LST par Hélène, animatrice à « Entraide et Fraternité »². Elle voulait permettre la rencontre entre deux organisations qui permettent aux plus pauvres de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue, l'une d'Afrique, l'autre d'Europe.

En attendant sa venue, en permanence, nous avons situé ce pays géographiquement (dans le sud de l'Afrique, dix fois plus grand que la Belgique avec seulement 13 millions d'habitants).

Nous nous sommes également interpellés sur la réalité de la vie des plus pauvres au Zimbabwe et nous avons préparé une série de questions autour de la vie quotidienne, de la santé, de l'enseignement, de la débrouille, de la résistance, du régime politique...

C'est quoi être pauvre au Zimbabwe et qu'est-ce qui est mis en place pour lutter contre la grande pauvreté là-bas ?

RÉGIS ET SON PAYS

Quand Régis nous parle de son pays, nous mesurons tout de suite l'immensité de la grande pauvreté et du

d'un enseignant, quand il est payé, est de 8 Euros. Autant dire que sur le marché international, ce n'est pas lourd.

Le pays ne peut plus acheter d'essence ou de médicaments, et aucun des autres biens absolument nécessaires à la consommation. Par ailleurs, il n'a pas grand chose à vendre.

Au Zimbabwe, s'il existe des hôpitaux, il n'y a pas de médicaments adéquats. La sécurité sociale ne fonctionne plus car le pays n'a plus les moyens de la financer. Plus aucune couverture sociale n'est proposée.

L'enseignement est obligatoire et il coûte très cher pour la population. Un trimestre d'école coûte 15 millions de dollars zimbabwéens. Ce qui fait que seulement trois quarts des enfants en milieu rural peuvent se rendre à l'école

Au Zimbabwe, si on n'est pas parmi les quelques très riches, il faut se débrouiller pour (sur)vivre. C'est vraiment le système de la débrouille.

Régis nous a fait part que chez eux, ils essayaient de réduire la pauvreté en permettant aux gens de toujours trouver des solutions ensemble.

Ils apprennent aux personnes à utiliser les ressources locales (par exemple, les ressources naturelles comme engrais).

La débrouille, c'est encore de tailler des vêtements dans les malles de seconde main que l'on peut acheter à bas prix dans un pays voisin.

Mais aussi toute l'importance de faire prendre conscience aux gens qu'ils ont des droits, qu'il ne faut pas perdre



défi d'avenir en face duquel se démène toute la population.

La réalité de vie quotidienne et le système économique du Zimbabwe sont dans une situation catastrophique. En plus des personnes, c'est aussi le pays qui est pauvre.

La valeur de la monnaie ne cesse de diminuer : actuellement 15 millions de dollars zimbabwéens valent, en échange, 1 Euro. Le salaire mensuel

ET POURTANT BIEN PROCHE...

rencontré Régis du Zimbabwe...

courage. Même si tous les jours ils vivent l'impression d'un mépris et d'une condamnation vraiment inacceptable.

Au cœur de la culbute du pays, permettre aux pauvres, à partir de leurs propres forces rassemblées, en s'appuyant sur leur créativité et leur courage, d'élaborer les bases d'un nouvel avenir.

Nous avons pu nous rendre compte par cet échange que les mécanismes de production de la grande pauvreté sont fort pareils, ici comme là-bas.

Les plus riches s'enrichissent de plus en plus, appauvrissant encore les plus pauvres. Du point de vue des pauvres, c'est la débrouille pour s'en sortir. Mais c'est la solidarité qui permet de résister là-bas comme ici, et de construire un avenir.

RÉGIS NOUS LIVRE SES IMPRESSIONS :

LA FORCE D'UN GROUPE ORGANISÉ

J'ai été impressionné par l'organisation du groupe. Les gens que j'ai pu rencontrer, je sens qu'ils ont réellement un but commun : lutter contre la pauvreté et promouvoir la dignité humaine.

C'est vraiment un mouvement de solidarité où les gens pensent les uns aux autres.

Je sens que ces groupes ont une force parce qu'ils se mettent ensemble pour lutter pour plus de justice.

LES MÊMES ACTEURS PRINCIPAUX :

L'objectif que nous avons en commun chez CADEC et dans le mouvement LST, c'est de lutter pour

faire reculer la pauvreté parmi et avec les plus pauvres.

Tout comme chez nous, les acteurs principaux, les stars, ce sont les personnes qui vivent ces situations de grande pauvreté.

Les gens apprennent qu'ils peuvent compter sur eux-mêmes et qu'ils ont des droits, comme celui d'avoir accès à une alimentation suffisante entre autres.

DROIT D'ASSOCIATION

Leur force est réellement d'être organisés. Ça m'a frappé quand je suis arrivé de voir que le groupe avait déjà préparé ma venue.

Au Zimbabwe, les gens ne sont pas organisés de la même façon parce qu'il n'y a pas de subsides pour créer ce genre de groupe.

On ne peut faire ceci qu'à travers des réseaux d'ONG par exemple. Ce qui veut dire que si un groupe est créé, il faut qu'il soit reconnu.

Lorsque le but de l'association est d'aider au développement des communautés par exemple, alors le gouvernement laisse faire parce qu'il sait que c'est nécessaire. Mais il faut qu'il sache qui est à l'origine de l'organisation et ce que les personnes y font précisément.

RESTER EN CONTACT

Mon souhait serait que cette rencontre puisse permettre qu'on reste en contact et que quand la situation s'améliorera, on puisse continuer à communiquer ensemble, peut-être via ce journal.

Des militants

- 1 Association rurale au Zimbabwe qui permet de se rassembler autour de formations touchant aux ressources naturelles pour permettre de lutter contre la grande pauvreté.
- 2 ONG belge qui encourage des projets de coopération au développement dans des pays du tiers monde.



CINEY-MARCHE-BASTOGNE

SE RASSEMBLER

Nous voulons prendre la parole.

LOGEMENT

Dans *Vers L'Avenir* du 11 février 2008, nous lisons que l'ex-camping de Sclayn va passer en zone d'habitat maintenant que les habitants sont partis.

A Onhaye, l'administration wallonne déconseille au pouvoir communal de poursuivre ses démarches pour que le domaine Mayeur François passe en zone d'habitat et ce malgré la volonté conjointe des habitants et de la commune.

A Jemelle, un projet de rénovation de grande ampleur a démarré. Ca se passe notamment au quartier « des marchandises » à proximité de la gare. C'est un quartier où des familles pauvres avaient pu acheter leur logement. Elles sont expropriées pour permettre la construction de logements visant à accueillir une population de navetteurs.

Souvenons-nous d'un vieil article du journal *Le Soir* qui présentait les habitants des domaines (Noiseux) comme des délinquants. On y voyait une carte de la Belgique avec à hauteur des domaines de Noiseux un bonhomme avec une batte de base-ball.

FAMILLE

A Bastogne, un groupe de mamans se réunit. Nous parlons pour le moment de la relation à l'école et puis plus largement avec de nombreux services : « Nous sommes victimes de préjugés. Ils veulent nous dire comment on doit éduquer nos enfants. On a le sentiment qu'on perd de la valeur de jour en jour. » Chacune de ces mamans a également passé un moment de sa vie en caravane.

Monsieur X a un fils placé dans une institution. Il prend peu à peu conscience du fait qu'il n'est jamais consulté ni concerné quand quelque chose se décide pour son fils. Il a le sentiment d'être dépossédé de son rôle de père.



Nous pourrions reprendre des centaines d'exemples rencontrés dans la réalité de LST. Ce sont ces paroles et ces cris que nous entendons chaque jour à la permanence, aux caves, dans les ateliers de réflexion, à l'assemblée des militants. Il en est ainsi dans chaque région : à Namur, à Andenne, à Jemelle, à Bastogne...A travers les différentes mesures politiques, ou à travers la façon dont elles sont appliquées, quelle est la place des plus pauvres dans notre société ?

EMPLOI

Nous parlons depuis plusieurs années à LST dans différents groupes des différentes mesures d'activation des travailleurs sans emploi. Nous préparons un document sur les titres-services.

Notre réflexion nous amène à constater que ces mesures par rapport aux plus pauvres produisent une dérégulation au niveau de la législation du travail et un appauvrissement des travailleurs.

Différentes mesures concernant les domaines du logement et du travail mettent l'accent sur l'accompagnement des personnes. S'il n'a pas de travail ou de logement «c'est de sa faute, c'est qu'il n'est pas capable». Ces mesures permettent en tout cas de créer de l'emploi pour gérer la pauvreté.

SANTÉ

Tout le monde se souvient d'Albert de Heure, sinon en le connaissant directement, par le film « Des pareils à nous autres » Les conditions de vie difficiles dans lesquelles il a vécu ont des répercussions sur son état de santé. Il nous disait concernant son état de santé qu'un médecin lui avait dit qu'il coûtait cher à la Sécurité Sociale.

Lors de nos rencontres jeudi à Jemelle et à Bastogne, nous avons à nouveau exprimé ces réalités dites en cave ailleurs.

« Nous avons le sentiment qu'ils nous trouvent incapables de gérer un logement, de trouver du travail et de le garder, d'élever une famille et d'éduquer nos enfants. Ce qui nous arrive est de notre faute. On a des préjugés négatifs par rapport à nous. »

« On décide pour nous et on nous dépossède de notre rôle de parents. Quand on gêne quelque part, on s'arrange pour nous faire partir. On nous contrôle, on nous accompagne. Quand notre santé est mauvaise, c'est encore de notre faute. »

Bien sûr, c'est un tableau négatif. Mais il y a aussi toute cette énergie pour parvenir à vivre chaque jour, la volonté de relever la tête pour dire qu'on existe et qu'il faut tenir compte de nous.

Il y a notre volonté de nous rassembler pour prendre la parole et pour dire qui nous sommes. Nous avons des choses à dire par rapport aux mesures politiques qui concernent notre vie.

Fabien Lardinois

QUESTION DE BUDGET...

Et si les réponses durables passaient par la solidarité ancrée dans la résistance à la misère !?

Dans un journal francophone belge, début janvier : "Bonne résolution pour 2008 : un budget familial en équilibre..."

A priori, bonne idée effectivement : essayer de prévoir tous les revenus et toutes les dépenses de l'année. On nous le dit régulièrement, aux pareils-à-nous-autres: "Faites attention à votre budget !" Un conseiller en médiation de dettes a essayé de faire l'exercice pour sa famille: "Penser à vraiment toutes les dépenses n'était pas évident !" constate-t-il. Tiens donc. Bah, nous, les revenus, on en a vite fait le tour...

Des chiffres... Pour un adulte et 2 enfants, le budget moyen mensuel est de l'ordre de 1436 Euros. Autre constat noté dans ce journal, début janvier 2008 : pour manger décentement, en moyenne, il faut compter 250 Euros par mois par personne. Alors, voyons, voyons : un revenu d'intégration pour une personne isolée, c'est 684 Euros/mois. Sachant que trouver un logement dans notre région, même pour une personne seule, à moins de 350 Euros/mois, c'est difficile (les logements sociaux ne courent pas les rues !), reste donc à cette personne 84 Euros, pour se vêtir, éventuellement se soigner, pour payer l'électricité, le chauffage, des cotisations, taxes et assurances, etc.

Quant à celui qui n'a pas de logement et en cherche un, il lui faudra avancer les deux mois de caution locative ou les rembourser progressivement au CPAS en puisant dans son "surplus" de 84 Euros. Oui, d'accord, l'aide sociale du CPAS peut prendre en charge certaines factures. C'est souvent au cas par cas, des démarches administratives, attendre

l'accord... et souvent voir le logement loué au moment où on a cet accord, etc. Bah, on y est habitué, les pareils-à-nous-autres : il faut quand même bien la mériter notre aide sociale...

Dans l'article, il est aussi indiqué que le budget idéal serait celui qui permet aussi de se faire plaisir sans contracter de crédit à la consommation. C'est vrai les crédits, c'est à prendre avec des pincettes (ils ne le disent pas dans les publicités, pourtant !). Rappelons-le nous régulièrement. Donc, la solution serait d'économiser mais il y est aussi écrit que c'est de plus en plus difficile [pour le belge, en général]. Ben voyons, ça fait longtemps qu'on le sait, nous. Alors que, pourtant quand on regarde les chiffres qui montrent la richesse de notre pays, ils ne font qu'augmenter depuis de nombreuses années. Comment se fait-il que de plus en plus de personnes s'appauvrissent ? Bizarre, bizarre...

Mais, oui, c'est vrai : il ne faudrait quand même pas que les plus riches en viennent à ne plus pouvoir s'enrichir, sinon où va-t-on ? Et comme tout ne peut pas être délocalisé, les plus riches essaient (1°) de gagner de l'argent sur le dos de plus de travailleurs (tous ces statuts précaires, sous couvert d'enrayer le chômage) et (2°) de miser sur la publicité pour nous sussurer ce qu'il "faut" acheter pour vivre à notre époque (et "accroître" augmenter les ventes et leurs bénéfices).

Et ça marche : la majorité des belges deviennent plus pauvres, comme de nombreux citoyens de par le monde, d'ailleurs. Serait-ce une opportunité pour les pareils à nous autres en devenant des consultants en gestion de vie aux revenus

insuffisants ? Oui : des "consultants en résistance à la misère". Ça sonne bien.

On se ferait rétribuer 5 Euros l'information, 10 Euros pour une démarche... Quoi, vous dites que c'est une idée bête ? Comment ? Ah oui, parce que l'argent viendrait de ceux qui en ont de moins en moins, de ces "nouvelles familles en difficulté budgétaire" et que l'argent que l'on aurait gagné irait finalement dans la poche des plus riches, ceux qui empochent le profit réalisé sur ce que l'on achète... Grosso modo, c'est ce qui se passe déjà suite aux réformes de l'impôt du Ministre des finances actuel.

Vous avez une autre idée ? Comment ça, "Non..." ?! OK, je comprends : il faut que l'on dise "Non !", que l'on se mette ensemble, les pareils-à-nous-autres, ceux dont les difficultés financières augmentent ou tous ceux qui sont épris de justice sociale pour crier "Non, ça suffit !" à nos dirigeants et à ceux de l'ombre qui détiennent les vrais rênes du pouvoir.

Autrement dit, être solidaires des plus pauvres, pour résister et avancer, ensemble, au rythme de chacun vers un monde plus humain. Nous, on sait que la solidarité ce n'est pas nécessairement facile. Que cela demande une attention de tous les jours, un vrai labeur. Mais aussi que c'est nécessaire pour lutter au quotidien contre la misère, la déshumanisation.

Alors, oui, plus que jamais, solidarisons-nous pour refuser le monde de misère en perspective. On en a déjà assez souffert.

Jean-Marc Zeippen

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

NOS DROITS

« LES PAROLES S'ENVOLENT... LES ÉCRITS RESTENT ! »

*Voilà une formule bien connue.
Que signifie-t-elle vraiment ?*



Quand on est confronté à un problème, il est tout d'abord essentiel de réagir. « Faire le mort » en espérant que ça passera, est rarement une bonne solution.

Ranger les factures, rappels et lettres d'huissiers dans un tiroir sans les ouvrir, n'est jamais une bonne solution non plus.

Il faut donc prendre son courage à deux mains et réagir. Souvent, on pense d'abord à téléphoner : au propriétaire pour réclamer des travaux non réalisés, à Electrabel pour demander de payer en plusieurs fois, aux huissiers pour solliciter un délai.

Le problème est qu'on ne garde aucune trace : ni de l'initiative qu'on

a prise de réagir, ni des réponses obtenues, ni de l'accord intervenu.

Et en cas de litige, on se retrouve dans l'incapacité de prouver quoi que ce soit.

Et on risque d'avoir en face de soi, soit une personne qui de mauvaise foi, niera l'existence du moindre arrangement verbal, soit un organisme ou une société qui de bonne foi, ne trouvera pas trace de l'accord oral dans ses ordinateurs.

Le résultat sera le même dans les deux cas : un arrangement verbal qu'on ne sait pas prouver... est un arrangement inexistant ! « Les paroles s'envolent... ».

Mais «... les écrits restent » : il est donc essentiel d'écrire ! Et si on préfère négocier un arrangement par téléphone, il faut le confirmer ensuite par écrit : « je vous confirme donc l'accord intervenu par téléphone aujourd'hui : il a donc été convenu que... ».

Si écrire est difficile, si on n'est pas sûr des formules à utiliser, si on craint que les mots utilisés ne se retournent contre nous... il vaut mieux se faire aider que de ne rien écrire du tout.

Il n'est pas nécessaire d'envoyer systématiquement ses courriers par recommandé. Le recommandé est nécessaire s'il s'agit de renoncer à un contrat (par exemple mettre fin à un contrat d'assurance, ou un contrat avec un opérateur de téléphonie mobile ou un fournisseur d'électricité).

Par contre, à un avocat ou un huissier, on peut écrire par courrier simple car il s'agit de professionnels qui sont tenus à une déontologie.

Le fax est aussi une bonne formule : moins cher que le recommandé, il garantit également la preuve de l'envoi et de sa date.

Et enfin, un petit conseil pour la route : ne jamais oublier de conserver une copie de la lettre qu'on envoie, et classer le tout dans une farde bien rangée !

Philippe Versailles

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
11 mars 2008 à 20h00
25 mars à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30.

A ANDENNE

Le mardi :
4 mars 2008 à 20h00
18 mars à 20h00

DES ENFANTS D'ANDENNE

UNE BDR TOUT EN VERT !

Avec les enfants, nous sommes partis pendant toute une après-midi à la découverte des bois du quartier de Peu d'Eau



Nous avons terminé l'après-midi autour d'une tisane.

Nous vous en livrons la recette :

- Mettre quelques feuilles de ronces dans de l'eau bouillante
- Ajouter une cuillère à soupe de miel...

...et les maux de gorge disparaissent !

Les enfants ont apprécié la balade dans les bois et le fait de découvrir la nature sous un autre jour. Pour certains, c'était vraiment l'émerveillement car en habitant en ville, ils n'ont pas l'habitude de se balader en forêt et de pouvoir toucher toutes les merveilles de la nature.

Quant à la tisane, c'était mitigé... !

Accompagnés par Myriam et Damien (animateurs au domaine de Mozet que nous avons visité dernièrement), nous avons découvert les arbres par le toucher et les feuilles par le goût.

Les enfants ont également pu surprendre la nature au travers de miroirs.



Rendez-vous pour une prochaine aventure dans les bois de la région...

ÇA SE PASSE

A Ciney-Marche-Bastogne

PREMIÈRE CAVE À BASTOGNE

Une première rencontre « cave » a eu lieu à Bastogne dans les locaux de l'Alvéole le 28 février.

Nous y avons parlé entre autres de la relation difficile des parents avec l'institution école.

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 10 avril à 13h.

EXPOSITION



Comme vous le savez, le groupe des jeunes expose ses mandalas sur le thème de la famille. Nous, lecteurs de *La main dans la main*, nous avons déjà eu l'occasion d'en voir quelques-uns dans notre journal en 2007.

Après un passage dans notre local de permanence, on a pu les voir accrochés au Fond du Logement dans la salle d'attente. Sur chaque mandala les jeunes ont écrit trois ou quatre mots symbolisant la famille.

Les locataires du Fond du Logement ont été interpellés par ceux-ci.

Ils sont ensuite partis en direction de la Maison Médicale des Arsouilles, rue St-Nicolas. Là, on avait déposé des mandalas à colorier pour les enfants.

Ils ont eu beaucoup de succès et les parents des enfants ont trouvé l'idée fort intéressante et nous ont questionné sur le travail du groupe des jeunes à LST.

Petites nouvelles

A Andenne

NAISSANCE

Zelie Lambert-Piron, fille d'Isabelle et Grégory est née le 6 février 2008 à Seraing.

Arsène a désormais une petite soeur.

Bienvenue à elle et beaucoup de bonheur à la famille.

A bientôt.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Florence, Jean-Marc, Philippe
et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 15 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttés-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30 Euros sont
déductibles des impôts via
le compte suivant
pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91
Veuillez alors les adresser à :
CARITAS SECOURS francophone
délégation de NAMUR-LUXEMBOURG
Pour **NAMUR** :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour **ANDENNE** :
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttés-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Chemin de Forbot de Jannée, 13A
5590 PESSOUX
Tél. : 0479/289057
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttés-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

**Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...**

**Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...**

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté française (Ministère de la
Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale de
l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture